Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600651-20260320-DELIB_2026_21-DE

MAIRIE
DE
GOURHEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
16/03/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Délibération n° 2026-21

Objet

Désignation des délégués à la communication

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal de la commune de GOURHEL, dûment convoqué le 16 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur ARGENTIN Kévin, Maire.

Conseillers présents :
ARGENTIN Kévin - ANNIC Marianne - BRAUD Noémie - CORNUEL Laurence – DOUBLET Anne-Sophie - GUILLAUME Jean-Marc – GUILLEMOT Sandra – LADIRAY Jean-François – LEHERICY Ethan - LELEVÉ Guillaume - LE BOT Mickaël - LE ROCH Delphine – MERVEILLEUX Emilie – MOUNIER Samuel – TOUZE Benjamin

Conseillers absents excusés :

Conseillers absents :

Secrétaire de séance : Jean-Marc GUILLAUME

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Procède à la désignation des délégués à la communication.

Sont élus à l'unanimité :
- Monsieur Guillaume LELEVE
- Monsieur Ethan LEHERICY

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Kévin ARGENTIN

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc GUILLAUME